



SIVOM INFOS

06/

JANVIER  
2017

  
DES RIVES DE L'AA  
ET DE LA COLME

## LES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

LE SIVOM INVESTIT POUR NOTRE CADRE DE VIE  
ET L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

Sivom des Rives de l'Aa  
et de la Colme

BP175  
59820 - Gravelines

Tél. 03 28 21 42 76  
Fax 03 28 23 59 89

contact@sivomaacolme.fr



Chers habitants des Rives de l'Aa et de la Colme,

« Le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme s'est engagé dans de nombreux travaux au cours de cette année dans les communes de son territoire. Il remplit là l'une des missions pour lesquelles il a été créé : **permettre aux communes de réaliser plus d'investissements grâce à la mise en commun de moyens financiers et à l'appui technique et logistique de son personnel.** Trois de ces chantiers concernent la préservation du patrimoine, témoin de notre histoire locale. **Gérard Grondel, maire de Saint-Pierrebrouck, Luc Waymel, maire de Drincham et Arnaud Cooren, maire de Looberghe** les évoquent en détails dans les pages de ce magazine.

Le SIVOM a également accepté de prendre en charge la réhabilitation de **l'ancien presbytère de Brouckerque** destiné à devenir un lieu artistique à vocation culturelle. **La maire, Marie-Claude Lermytte,** explique, dans ces pages, l'importance de ce projet pour sa commune. Enfin, un an après sa mise en place, je me réjouis de voir combien la prise en charge par le SIVOM de la compétence « **entretien des espaces et des terrains de sports** » est un vrai succès, de l'avis de l'ensemble des communes concernées. Preuve en est, la récente décision de **Spycker** de confier, elle aussi, cet entretien au SIVOM. **Travailler en bonne intelligence, en solidarité et dans le respect de chaque commune, tel est l'engagement de notre SIVOM,** auquel je suis très attaché. **J'aurai l'occasion lors de la cérémonie des vœux du vendredi 13 janvier à 18h à l'Arsenal le Gravelines d'évoquer cette dynamique.**

Très belle et bonne année 2017 à toutes et à tous !

**Bertrand RINGOT**

Maire de Gravelines

Conseiller départemental du Nord

Vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Président du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

## SOMMAIRE

### Page 2

Espaces verts



### Page 3

Eglise Looberghe



### Page 4

Presbytère



[www.sivomaacolme.fr](http://www.sivomaacolme.fr)

# Compétences « entretien des espaces verts »

 Bilan très largement positif !

Début 2016, le SIVOM se voyait attribuer la compétence « entretien des espaces verts et des terrains de sport » à la demande des communes situées dans le périmètre du SIVOM et de la Communauté de communes des Hauts de Flandres.



Un an après, l'heure est donc au bilan, « un bilan très largement positif », nous confie **Michel Decool, maire de Cappellebrouck**, et 1er vice-président du SIVOM.



« Je pense que la meilleure preuve de l'efficacité de ce service, c'est la demande de Spycker, commune du SIVOM située sur le territoire de la CUD, de faire désormais entretenir ses espaces verts et terrains de sport par le SIVOM », se réjouit-il.

« **Nous sommes aujourd'hui 11 communes à utiliser cette compétence, avec de grosses économies réalisées pour chacune d'entre elles** ». Mise en com-

mun du personnel communal attaché à l'entretien des espaces verts, renfort des équipes, achat de nouveau matériel plus performant, renégociation des marchés passés avec les entreprises...

La reprise de la compétence « entretien des espaces verts » par le SIVOM n'a eu que des effets bénéfiques, « **d'autant que nous avons su travailler en bonne intelligence et en respectant l'ensemble des communes** ».

Créer des synergies, travailler ensemble solidairement, c'est vraiment ce à quoi nous devons tendre, à l'heure où le budget des communes nécessite des économies », conclut Michel Decool.

## Travaux

 Pour la préservation du patrimoine

A la demande des communes de Looberghe, Drincham et Saint-Pierrebrouck, le SIVOM a été sollicité pour participer financièrement à des travaux de préservation du patrimoine. Nous vous détaillons ci-dessous le détail de ces travaux, en cours, ou prévus pour être réalisés en 2017.

### Réfection des vitraux de l'église Saint-Pierre-aux-Liens de Saint-Pierrebrouck

« Les 24 vitraux de notre église, déjà bien usés, ont subi des dégradations. C'est pourquoi, j'ai sollicité **une aide financière auprès du SIVOM afin de pouvoir les faire restaurer** », explique **Gérard Grondel, maire de Saint-Pierrebrouck**.



« La commune ayant déjà pris en charge toute la réfection de la toiture il y a quelques années, notre église retrouvera ainsi un très bon état général. C'est un élément important du patrimoine de notre commune ».

Le coût prévisionnel de l'opération, qui prend en compte la grille de protection dont vont désormais bénéficier les vitraux, s'établit à près de 105 000 euros HT.

Le SIVOM maître d'ouvrage, assure le financement de l'opération « une aide précieuse pour une commune comme la nôtre, dont les finances restent limitées », commente Gérard Grondel. La Région, par le biais de la Fondation du Patrimoine et le Département ont été sollicités par le SIVOM à hauteur de 80 %.

### Réfection de la toiture de l'église Saint-Martin de Looberghe



« Cela doit faire plus de 50 ans que notre église, qui date du XVIII<sup>ème</sup> siècle, n'a pas connu de travaux de rénovation », constate Arnaud Cooren, le maire de Looberghe. Or, depuis quelques mois, en raison d'une toiture défailante, il pleut dans l'église... « Cela ne pouvait plus durer. L'humidité fait des dégâts considérables. Sans compte que, pour des raisons de sécurité, nous aurions été contraints de fermer cet édifice où des offices sont encore régulièrement célébrés », ajoute André Sterckeman, 1er adjoint chargé des travaux. Sollicité, le SIVOM s'est engagé sur les travaux de couverture et de zinguerie pour un montant estimé à un plus de 117 000 euros HT.

La commune, pour sa part, prend en charge les travaux de charpente et de consolidation du clocher, pour une opération estimée à 135 300 euros HT. Commencé en octobre, l'ensemble des travaux devrait s'étaler jusqu'en avril 2017. « Notre église sera ainsi totalement hors d'eau », se réjouit Arnaud Cooren, qui ne manque pas de souligner combien l'aide financière apportée par le SIVOM est indispensable pour des communes rurales comme Looberghe, sans gros moyens.

Ce projet a reçu le label « Fondation du Patrimoine » et le soutien financier de :

- L'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- La Réserve parlementaire du Député
- La Région des Hauts-de-France au titre du dispositif de restauration du patrimoine rural non protégé
- La Sauvegarde de l'Art Français :
- La Communauté de Communes des Hauts de Flandre

### Restauration de deux retables dans l'église Saint-Wandrille de Drincham



« Notre église, reconstruite en 1901, est dotée de deux retables remarquables et classés. Le retable latéral nord possède une toile représentant la donation du Rosaire à Saint-Dominique et le retable latéral sud, exécuté en bois peint, date du XVIII<sup>ème</sup> siècle », explique Luc Waymel, maire de Drincham, qui, avec ses 252 habitants au dernier recensement, est la plus petite commune du SIVOM. Toutefois, l'humidité a largement détérioré ces deux retables, dont la restauration devenait urgente. « En conseil municipal, nous avons estimé qu'il était du devoir de la commune de participer à la préservation de son patrimoine religieux, témoin de son histoire », ajoute Luc Waymel. « Mais comme nos moyens financiers sont limités, il nous était impossible de prendre en charge cette restauration. Nous avons donc sollicité une aide auprès du SIVOM, laquelle a été acceptée ». Le coût de la restauration complète des deux retables a été évalué à 44500 euros HT.

Sur ce montant, la commune n'aura rien à déboursier puisque les travaux seront soutenus par la réserve parlementaire du Sénateur à hauteur de 21 250 euros, le SIVOM a également sollicité le soutien financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) à hauteur de 12 750 euros, Les travaux sont prévus pour durer 4 mois.



## Le presbytère de Brouckerque va être réhabilité

**Bientôt un lieu artistique à vocation culturelle !** Le presbytère appartient à la commune depuis 1905. Il n'a pas subi de rénovation depuis 1911 et n'est plus occupé depuis le départ de l'abbé André Bonpain, en décembre 2010, dernier prêtre résident. « C'est l'une des plus anciennes maisons du village.

**Elle est de style flamand, en briques jaunes. C'est un élément important du patrimoine de la commune qu'en accord avec l'ensemble du Conseil municipal, nous avons décidé de réhabiliter », confie Marie-Claude Lermytte, maire de Brouckerque.**

Devant l'ampleur et le coût des travaux à prévoir, la commune a sollicité le SIVOM qui a accepté d'être à la fois le principal financeur et le maître d'ouvrage du projet. « Nous souhaitons faire du presbytère un lieu artistique à vocation culturelle », précise Marie-Claude Lermytte.

Au village, nous avons bien une salle polyvalente mais il nous manquait un espace de taille intermédiaire qui puisse servir pour le repas des aînés, par exemple, mais aussi pour les 22 associations que compte le village ou encore pour recevoir des événements culturels ou des fêtes de famille.

**Sans l'accompagnement du SIVOM, nous aurions sans doute mis beaucoup plus de temps à faire aboutir ce beau projet, qui doit aussi permettre de développer l'offre culturelle et artistique en milieu rural ».**

Le presbytère, dont le style flamand sera complètement préservé, l'architecte des Bâtiments de France s'en est assuré, comprendra une grande salle pouvant accueillir de 100 à 150 personnes, avec un espace scénique modulable, un office où pourront être réchauffés des plats non cuisinés sur place, un espace de rangement, des vestiaires, des loges et des sanitaires. L'étage sera, lui, consacré au stockage de matériel. « L'aménagement intérieur de cet espace sera pris en charge par la municipalité, de même que la création d'un « jardin de curé » autour du presbytère où nous privilégierons la culture de plantes locales et rustiques », ajoute Marie-Claude Lermytte.

Le permis de construire devrait être prochainement délivré, les appels d'offres lancés au printemps 2017 avec des travaux prévus pour commencer au second semestre 2017 pour une durée estimée à 11 mois. La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Delsinne Architecte, Keops Ingénierie & Acapella. Le coût prévisionnel global du projet a été évalué à un peu plus de 700 000 HT.



Ce projet a reçu le soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 115 851 euros, mais le SIVOM a sollicité également d'autres partenaires, tels que :

- La Région des Hauts-de-France (dispositif de Restauration du Patrimoine Rural non protégé & la Fondation du Patrimoine)
- Le Département au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs
- La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord de France

### Les chantiers programmés pour 2017 :

**Craywick** - Aménagements paysagers autour de la future Maison de Village

**Gravelines / Saint Georges sur l'Aa** - Les prochains chantiers sur le PAarc : viabilisation du plan d'eau de loisirs, aménagement de chemins piétonniers, boisement complémentaire... (ces travaux feront l'objet d'un développement dans la prochaine newsletter)

**Gravelines** - Construction de sanitaires pour les plaisanciers de l'Anse des Espagnols, acquisition de matériels pour le développement de la zone technique du port (bers, ber roulant, tracteur...)

**Saint Georges sur l'Aa** - Réhabilitation de l'espace jeux

**Spycker** - Restauration et protection des vitraux de l'église Saint Léonard

**Watten** - Rénovation d'une partie de la toiture de l'église Saint Gilles